

# LE JOURNAL DE TEILHÈDE

Bilan de l'année 2020



## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal  
La vie du village  
Les travaux  
Comptes administratifs 2019  
Zoom sur...  
Actualités 2020  
Vie associative  
Infos pratiques  
Etat Civil



## Mairie de TEILHEDE

**Secrétariat - Horaires d'ouverture :**

**Lundi : 16H30 à 19H30**

**Mercredi : 9H00 à 12H00**

**Permanences des Elus :**

**Lundi de 18h30 à 19h30**

**Samedi de 9h30 à 11h30**

## MOT DU MAIRE

Nous vivons depuis plusieurs mois une période inédite .

Nous avons été confinés dans nos lieux de vie, pour se préserver et préserver les autres des risques de propagation de la COVID 19.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action pour œuvrer ensemble au bien-être des habitants de Teilhède.

Dans ce contexte particulier, l'équipe municipale est pleinement engagée pour mener à bien les projets et assurer la continuité des services auprès de vous.

**Tél : 04 73 63 31 90**

**Email : [mairieteilhede@wanadoo.fr](mailto:mairieteilhede@wanadoo.fr)**

**[www.ville-teilhede.com](http://www.ville-teilhede.com)**



# LE CONSEIL MUNICIPAL ET SES DELEGATIONS



## **PASCAL CHARBONNEL - Maire**

Elu communautaire.

Délégué aux SIEG, SEMERAP, SMADC, CNAS, AFL, EPF SMAF et CCID



## **MICHEL GOMICHON - 1er adjoint**

Elu communautaire.

Commissions communales : Urbanisme, Finances budget, Communication, CAO,  
Délégué aux syndicats : SIAMC, SSM, SBA, EPF SMAF, AFL.



## **OLIVIER SURE - 2ème adjoint**

Commissions communales : Finances budget, Espaces verts fleurissement environnement et bâtiment, Communication, CAO, CCAS  
Délégué : Mission locale, SMADC



## **JOSE FRANCOIS DOS REIS - 3eme adjoint**

Commissions communales : Voirie, Finances budget, Communication, CAO, Espaces verts fleurissement environnement et bâtiment.



## **LAURENT COLLARDEAU - Conseiller municipal**

Commissions communales: Voirie, Finances budget, Communication, CAO Espaces verts fleurissement environnement et bâtiments, .  
Délégué: SIAMC, SSM



## **FREDERIQUE TIQUEUX - Conseillère municipale**

Commissions communales: RPI, Finances budget, Communication, CAO.



## **SANDRINE PACAUD - Conseillère municipale**

Commissions communales : Espaces verts fleurissement environnement et bâtiments publics, Communication, CCAS, CAO.  
Délégué aux syndicats: SIEG.



## **GUILLAUME JOUANADE - Conseiller municipal**

Commissions communales : Urbanisme, Finances budget, Communication.  
Délégué: SIAMC, SSM



## **MONIQUE COLLAS - Conseillère municipale**

Commissions communales: RPI, Finances budget, Communication, CCAS.  
Délégué: Mission Locale



## **JEREMY VIDAL - Conseiller municipal**

Commissions communales : Finances budget, Espaces verts fleurissement, Environnement et bâtiments publics, Communication



## **DAVID VINCENT - Conseiller municipal**

Commissions communales : Urbanisme, Finances budget, Communication.  
Délégué: correspondant défense.

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Ne pas  
se serrer  
la main



Ne pas s'embrasser  
ni se faire  
d'accolade



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser  
ou éternuer  
dans son coude



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable

## LA VIE DU VILLAGE PENDANT LA PANDÉMIE

### Achat et distribution de masques

Avec la participation de la Communauté de Communes, la Commune a décidé très tôt d'acheter des masques.

Le Département et la Région ont fait de même.

Une première distribution a été faite pour les personnes âgées. Par la suite et dès que la Commune a pu avoir les masques, une distribution a été faite pour chacun des habitants du village.

Durant cette période, un contact permanent entre la Mairie et les personnes n'ayant pas de famille proche a permis de réduire l'isolement.

### Le secrétariat de Mairie pendant le confinement

Un grand merci à Véronique, notre secrétaire de Mairie, qui a répondu présente tous les matins pendant cette période délicate. Elle a pu traiter les affaires courantes tout au long de la pandémie.

Afin de recevoir le public, l'accueil a été modifié et il a été décidé d'acquérir un panneau en plexiglass pour pouvoir recevoir le public en toute sécurité.

### Reprise du fauchage et de l'entretien du village. après une période difficile

Durant le confinement et suite à l'indisponibilité de l'employé communal, la Commune a décidé de

faire appel à l'association intermédiaire ADEF pour recruter 2 agents pour le remplacer.

Quentin et Sylvie ont pris le relais en alternance pour l'entretien quotidien de notre Commune. Ils ont notamment éliminé les mauvaises herbes qui avaient envahi le domaine public.

Dominique a repris le fauchage et l'entretien des chemins dès son retour avec le tracteur et l'épareuse.

### L'école a la maison

Suite à l'annonce du confinement, l'équipe enseignante s'est mobilisée rapidement pour assurer la continuité pédagogique, ainsi que le suivi de tous les élèves.

Les familles ont su prendre le relais à la maison et utiliser l'outil en ligne "Educartable" qui a permis les échanges quotidien avec les maîtresses.

Lors du confinement, l'équipe enseignante a accueilli les enfants des personnels prioritaires, mais aussi des familles qui le souhaitent, suivant une rotation sur la semaine.

Ainsi, la distanciation nécessaire entre les élèves a été respectée.

Depuis, deux entrées distinctes ont été mises en place pour chaque classe, et durant les récréations, les élèves sont répartis sur les 2 cours extérieures également par classe.

Tous les élèves et le personnel portent le masque au sein de l'enceinte scolaire. Le port du masque est également obligatoire aux abords de l'école (arrêté préfectoral).

A la cantine, les tables ont été espacées et les élèves sont au maximum 4 par table. Le ménage (désinfection) est fait quotidiennement par Sylvie.

Merci à l'ensemble du personnel pour sa mobilisation.



# LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

## Le Grand Chemin

Dans le but de sécuriser le Grand Chemin, un élargissement a été réalisé par la société SPL de Beauregard-Vendon, qui a réalisé un busage en 2 temps, et posé un revêtement bi-couches.

Montant : 9 264 €HT

## Chemin des Varants et Chemin de la Ganne

Les deux voies ont été refaites entièrement. Un enrobé a été réalisé aux intersections, et un revêtement tri-couches a été posé sur le reste de la chaussée.

Montant : 43 210 €HT



## Route de Manzat (bourg bas).

Réfection et création de caniveaux (centre bourg bas) ont été réalisés par la société SPL de Beauregard-Vendon,

Montant : 10 949 €TH

## Chemin du Dîme.

Terrassement/busage/pose regard ont été réalisés par la société SPL de Beauregard-Vendon,

Montant : 5 671 €TH



## Les Plaines

La route a été entièrement bitumée avec enfouissement des réseaux (gestion des eaux pluviales).

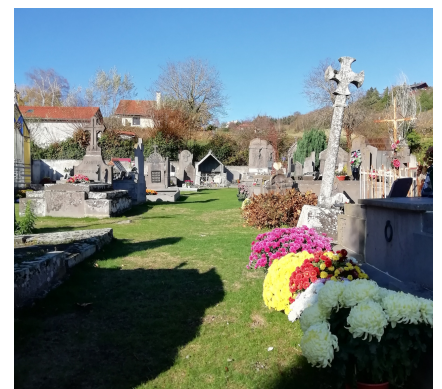
Montant : 86 060 €HT



## Cimetière

La société ASP 63 de Joze a procédé à l'engazonnement (Hydroseeding) du cimetière. Cela permettra de limiter le temps passé à l'entretien.

Montant : 4 200 €HT



## Rue de l'Hospital.

Fourniture et pose d'un caniveau à grille et raccordement sur réseau Eaux Pluviales. Réalisation faite par la société SPL de Beauregard-Vendon,

Montant : 1 520 €TH

## Ecole Primaire

Une climatisation réversible a été installée avec pose d'une grille de protection.

Montant : 8 897.70 €TTC



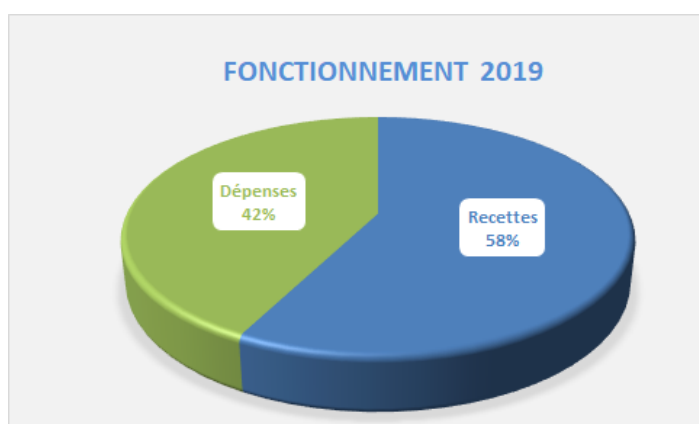
# COMPTES ADMINISTRATIFS 2019



## Un budget à l'équilibre



Recettes	63 115,96 €
Dépenses	71 514,68 €
Déficit 2019	- 8 398,72 €
Excédent 2018	19 306,38 €
Excédent brut	10 907,66 €
Reste à réaliser	66 100,00 €
<b>Déficit brut réel</b>	<b>- 55 192,34 €</b>



Recettes	293 520,54 €
Dépenses	215 956,08 €
Excédent 2019	77 564,46 €
Excédent 2018	349 711,05 €
<b>Excédent brut 2019</b>	<b>427 275,51 €</b>

Dans un environnement de contraintes financières fortes, la priorité est donnée dans la commune à l'amélioration de la voirie, à l'entretien des bâtiments communaux, au service public, au maintien de l'école. La fiscalité : taux impositions 2019 - TH - TFB - TFNB maintenus pour la quatrième année consécutive. Pour autant, la recherche de l'équilibre budgétaire, qui est une obligation pour les collectivités territoriales, doit être permanente afin de dégager des marges de manœuvre permettant de favoriser le développement de l'investissement, de la gestion du patrimoine et du maintien d'une certaine qualité de services.

Le budget 2019 de fonctionnement reste à l'équilibre grâce aux excédents reportés accumulés depuis des années et à la vente de terrains communaux.

## TAXES COMMUNALES :

Taux taxe Foncière sur le Bâti – Taxe Foncière sur le non Bâti

Il est proposé pour l'année 2020 de maintenir les taux votés en 2019 à savoir :

- TFB : 9.50 %

- TFNB : 52.50 %

Il est rappelé que ces taux restent inchangés depuis 2016.

## ZOOM SUR...

### PLU : Plan Local d'Urbanisme

Les politiques nationales imposent aux communes un PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de définir pour les 10 prochaines années un développement de l'urbanisation en cohérence avec notre territoire (PADD - Plan Aménagement et Développement Durable) et ainsi permettre une croissance harmonieuse de la commune. Le bureau REALITES de Roanes a réalisé un diagnostic en concertation avec les élus et soumis le projet aux habitants à travers une enquête publique.

Le code de l'urbanisme, la loi Montagne, les Lois Grenelles, etc. imposent :

- un comblement des "dents creuses" (terrains non construits au milieu des habitations),
- de limiter les constructions hors réseau d'assainissement déjà existants,
- de geler les nouvelles constructions dans les hameaux,
- d'augmenter la densité (1 000m<sup>2</sup> maximum/habitation) sur les zones à urbaniser,
- de favoriser les habitations mitoyennes...



### Adressage

Lors du premier semestre 2021, il est prévu de mettre à jour les adresses et noms de rues du village et de ses hameaux en attribuant un numéro à chaque maison (adressage). La Poste va réaliser ce travail avec les élus, cela permettra aux services de secours d'arriver plus rapidement sur les lieux, d'assurer plus facilement les services à domiciles (aides à la personne, livraisons...) et simplifier la mise en place de la fibre (très haut débit) à l'horizon 2022.

Coût 8 024.70 euros, subventionné à hauteur de 30 % (DETR - Dotation d'Equipement des territoires Ruraux 2021)





Procession St Pierre  
Juin 2020



Nouveaux locaux Syndicat mixte Sioule et Morge, qui assure la gestion de l'eau potable depuis le 1er Mars.

Contact : 04 63 85 83 83



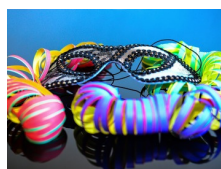
Ouverture de la Brasserie NK



Distribution de 79 paniers garnis à nos aînés par le CCASP à l'occasion des fêtes de Noël.

**NOUVEAU**  
Retrouvez les  
informations de notre  
village sur  
[www.ville-teilhede.com](http://www.ville-teilhede.com)

## VIE ASSOCIATIVE



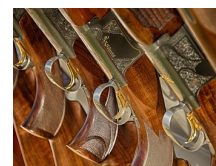
Comité des Fêtes



Présidente :  
Mme Jouanade



Présidente :  
Mme Mercier



Président :  
Jérémy PERIGNON

Les associations sont en sommeil pendant cette période de pandémie et ont hâte de vous retrouver pour de nombreux moments conviviaux.



# INFOS PRATIQUES

## POINT PROPRE - rue du Puy de Montaury

Pour une bonne civilité et le bien vivre ensemble à Teilhède, si les containers (verres/vêtements) sont pleins, merci de ne pas laisser vos sacs/verres ou autres devant ceux-ci mais de prévenir la Mairie, le Maire ou les Adjointes ! Nous préviendrons les organismes afin qu'ils interviennent.



### Attention :

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. En cas de non respect, une amende de 450 € peut être appliquée.

### Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables,
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective)

## PASSEPORT CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE

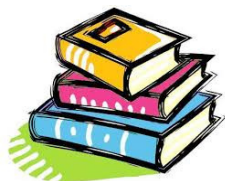


Depuis le 21/03/2017 la mairie ne délivre plus de dossier.

Vous devez vous adresser dans l'une des vingt-deux mairies habilitées dont celles de : Riom, Volvic, Saint Georges de Mons ou Clermont-Ferrand

## BIBLIOTHEQUE

[biblio.teilhede@orange.fr](mailto:biblio.teilhede@orange.fr)



ouverture

- Vendredi (semaine impaire) de 16h15 à 18h15
- Samedi (semaine paire) de 9h30 à 11h30

## DOCUMENTS D'URBANISME



Déclaration préalable de travaux  
Permis de construire (*maison individuelle*)  
Permis de démolir  
Permis d'aménager (*aménagement du sol, permis de lotir*)  
Certificat d'urbanisme  
Déclaration d'ouverture de chantier  
Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux  
Etc.  
Ces documents sont téléchargeables sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

Ecole Primaire TEILHEDE 04 73 63 56 10  
Ecole Maternelle PROMPSAT 04 73 63 37 06





## NAISSANCES

BLOND Théo 26/04

WINTER Ulysse 25/08

THELIN Manaho 30/09

TALHOUEZ Guénoles 08/11

ZUGASTI Ugo 27/11



## DECES

BERTRAND (née GARDARIN) Marie-Jeanne - 28/09

PALLOT Michel - 26/05

PALLOT (née BOCHE) Nicole - 05/11

MALARTRE Marylène - 18/07

(Elue Maire de 1989 à 1995 - Conseillère municipale de 2001 à 2008)



## NÉCROLOGIE

### Marylène Malartre

**A**ncienne maire de Teilhède, actrice marquante du monde de l'insertion professionnelle, Marylène Malartre est décédée à l'âge de 64 ans.

Elle avait grandi à Riom, où ses parents tenaient une boucherie dans le quartier du faubourg Layat. Après des études à l'École de commerce de Clermont, Marylène Malartre s'oriente vers le domaine du travail social et de l'insertion, en commençant par le service de prévention spécialisée du Parc-Adsea 63. Par la suite, ses compétences en matière d'économie et de gestion seront particulièrement précieuses pour les personnes en difficulté accueillies par les structures où elle travaillera.

D'abord à Prométhée 63, entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) de Clermont, puis dans un atelier d'insertion, Frip'insertion, monté avec une communauté Emmaüs de la région marseillaise où elle vit de 1996 à 2000.

En 2001, elle crée l'agence Riom-Combrailles au sein d'Adef +, un réseau d'ETTI. L'agence est basée à Riom, mais Marylène est

convaincue de la nécessité d'intervenir au plus près du terrain. Dans sa camionnette-bureau, elle va assidûment sillonner les Combrailles pour mobiliser les entreprises locales et aller à la rencontre des personnes isolées par le chômage.

Elle conclut son parcours professionnel en prenant en 2011 la direction de l'Esat des Combrailles, établissement d'aide par le travail de Saint-Éloy-les-Mines, jusqu'à son départ à la retraite en 2018.

Marylène Malartre était une citoyenne engagée, impliquée dans nombre de projets collectifs. Elle a été maire de la commune de Teilhède (1989-1995) et accompli un second mandat comme conseillère municipale de 2001 à 2008. Administratrice de l'association Exclusif qui gère le journal et l'action d'insertion éponymes (2003-2016), elle a mené ces dernières années des activités en faveur de l'environnement et de la justice sociale, au sein de la section Pays de Saint-Eloy-Combrailles-Sioule de la Ligue des droits de l'homme (LDH) ainsi qu'avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). ■

**Lexique :**

CCASP : Comité Consultatif d'Actions Sociales de Proximité

AFL : Agence France Locale

CAO : Commission Appel d'Offre

CCID : Commission Communale Impôts Direct

CNAS : Comité Nationale D'actions Sociales

EPF SMAF : Établissement Public Foncier Syndicat Mixte D'actions Foncières

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

SBA : Syndicat du Bois d'Aumône

SEMERAP : Société d'Economie Mixte Réseaux d'Eau et Assainissement

SIAMC : Syndicat Intercommunal Assainissement Morge et Chambaron

SIEG : Syndicat intercommunal d'Electricité et de Gaz

SMADC : Syndicat Mixte Pour l'Aménagement et le Développement Des Combrailles

SMSM : Syndicat Mixte Sioule et Morge

**Le Journal de Teilhède**

Parution périodique

Directeur de publication : Pascal CHARBONNEL

Comité de Rédaction : Adjoints et élus

Imprimerie :

L'imprimeur

80 avenue Jean Jaurès

Espace Mozac

63200 MOZAC